

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3371

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Grand projet de ville (GPV) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Convention d'objectifs - Avenant pour les années 2011-2014

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

Conseil de communauté du 12 novembre 2012**Délibération n° 2012-3371**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Vénissieux

objet : **Grand projet de ville (GPV) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Convention d'objectifs - Avenant pour les années 2011-2014**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) constitue un axe d'intervention prioritaire de la convention d'application de Vénissieux du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) d'agglomération, approuvé pour la période 2007-2009, prolongé à 2 reprises par voie d'avenants jusqu'au 31 décembre 2010, puis jusqu'au 31 décembre 2014.

Cette prolongation s'applique aux conventions locales d'application du CUCS ainsi qu'à toutes les conventions d'objectifs de GSUP. Toutefois, à partir d'un bilan des actions engagées depuis 5 ans, les partenaires ont souhaité réactualiser la convention d'objectifs GSUP du grand projet de ville (GPV) de Vénissieux, afin d'ajuster les objectifs et le plan d'actions jusqu'en 2014, et de préparer les futures contractualisations.

Après plus de 15 ans de mise en œuvre, les enjeux de la GSUP ont en effet fortement évolué sur le territoire du GPV de Vénissieux, au travers notamment de la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine. En lien avec l'avenant expérimental du CUCS signé en 2011, il s'agit également de pérenniser certaines actions dans le cadre du droit commun.

Le présent avenant a fait l'objet d'un travail avec les partenaires et l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la gestion de proximité (bailleurs, services gestionnaires de la Commune et de la Communauté urbaine de Lyon, représentants des locataires).

Les objectifs prioritaires de la convention GSUP 2011-2014 sont les suivants :

- continuer et améliorer l'approche territorialisée de la gestion afin de répondre de la façon la plus adaptée aux enjeux et besoins des différents territoires,
- articuler fortement les actions de GSUP avec les autres politiques de développement social mises en œuvre sur le territoire afin de favoriser le "mieux vivre ensemble",
- continuer et renforcer le partenariat inter-institutionnels : réflexion sur les modes d'organisation, partages d'expériences, mutualisation, adaptation du droit commun, etc.,
- renforcer l'association des habitants dans la gestion de proximité.

Le programme d'actions se décline comme suit par thématique :

1° - Les projets par territoires pour conforter la qualité de vie et la qualité de service et promouvoir des actions innovantes dans la logique de développement durable :

- . les projets de gestion de site,
- . les plans d'actions des bailleurs,
- . la pérennisation des investissements urbains ;

2° - La propreté des espaces extérieurs :

- . la gestion des espaces extérieurs,
- . les dispositifs de sur entretien,
- . le mode de collecte ;

3° - La régularisation des domanialités ;

4° - Les actions de sensibilisation et la participation des habitants pour accompagner la rénovation urbaine et pérenniser les acquis :

- . la sensibilisation au respect du cadre de vie,
- . la sensibilisation aux économies d'énergies,
- . concertation, relations locataires/bailleurs ;

5° - Tranquillité/sécurité pour contribuer à la tranquillité publique, en lien avec le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) ;

6° - Le centre de ressources des personnels de proximité.

Un plan d'actions transversal est décliné selon ces objectifs généraux, et des pistes de travail sont redéfinies par quartier prenant en compte les problématiques spécifiques de chaque territoire.

Les modalités de suivi, de pilotage et d'évaluation sont réaffirmées ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant à la convention d'objectifs GSUP de la Commune de Vénissieux pour les années 2011 à 2014 entre l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon, la Commune de Vénissieux, ABC HLM, Alliade Habitat, l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, l'OPH du Rhône, HMF, la SACOVIV, Erilia, SCIC Habitat et ICF Sud-Est Méditerranée.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.